

LE BÂTHIOLAIN

LETTRE INFO DE LA COMMUNE DE LA BÂTHIE N° 197 - AOÛT 2021

Le mot du Maire

Monique ROSSET-LANCHET



Cette première année de mandat, très particulière, a été une année de travail avec les services municipaux. Nous arrivons au terme des recrutements en ce qui concerne le service administratif. Un dernier agent arrivera au service technique en août. Il était nécessaire de

consolider et de reprendre avec chacun les organisations. Cette année 2021 verra l'aboutissement d'un gros travail sur les ressources humaines (lignes directrices de gestion à mettre en place, plan de formation à reconstruire, document unique à réviser, action sociale, mise en œuvre des 1607 heures). L'action municipale a besoin de s'appuyer sur des services forts, compétents et cohérents. Nous travaillons dans ce sens.

* * * *

Vous trouverez dans ce bulletin les principaux investissements prévus cette année.

Un appel à projets participatifs est lancé.

Un conseil municipal jeune sera mis en place à la rentrée en lien avec l'école.

L'ancien local du foot a été rafraîchi et accueille l'ensemble de l'action sociale du CIAS ARLYSÈRE : le Relais Assistantes Maternelles, les jeunes bathiolains et leur animateur dans le cadre de l'action jeunesse et les animations seniors.

Une réflexion sur la restructuration de l'espace mairie école espace associatif a été confiée au cabinet LA STEP PERROTINE. Les associations et la population seront associées à leur travail.

Un travail de réflexion sur les voiries va également débuter, avec la mise en place d'un groupe de travail ouvert aux habitants de La Bâthie.

La route d'accès à la fenêtre 7 a été réouverte, avec une participation financière d'EDF à hauteur de 50 % des travaux.

Une étude a été demandée au RTM (restauration des Terrains en Montagne) suite à l'éboulement de la falaise au Bois du Seigneur. Nous attendons le

rapport qui nous permettra de prendre position sur les travaux à réaliser.

Les travaux de mise en séparatif des réseaux humides du hameau de Biorges, portés par le SDES et Arlysère dans le cadre de son Plan Pluriannuel d'Investissement sur LA BATHIE, devraient commencer à l'automne 2021. Nous avons profité de cette programmation pour inclure dans le marché la mise en souterrain des réseaux secs et la mise aux normes de la défense incendie.

Nous avons par ailleurs sollicité un cabinet pour une étude rétrospective et prospective sur les finances communales, étape nécessaire qui nous permettra de construire sereinement un Plan Pluriannuel d'Investissement.

Notre réflexion porte également sur la nécessité de mettre du lien entre les résidents de l'EHPAD et la population, la crise sanitaire nous a en effet montré les failles du système et la solitude de certaines personnes. Toutes initiatives en lien avec l'association «les amis de la Bailly» seront accueillies favorablement par l'association.

* * * *

Le centre de vaccination de proximité mis en place sur la Basse-Tarentaise a été apprécié, et a permis de garder l'accompagnement et la convivialité nécessaire. Les médecins de LA BÂTHIE ont pris le relais, dans la nouvelle maison de santé pluridisciplinaire LES CARRONS ouverte début mai. Les pharmaciens peuvent également procéder à la vaccination.

* * * *

Nous préparons la rentrée scolaire pour qu'elle se passe dans de bonnes conditions. Les volets roulants ont été posés à l'école primaire, les toilettes des garçons rénovées.

Côté école maternelle, nous avons réalisé des travaux de peinture et la mise en place d'un cheneau côté cour.

La présence du virus va perdurer, prenez soin de votre santé et de la santé de vos proches.

* * * *

PS : Je ne répondrai pas aux propos des élus de l'opposition, chaque citoyen est à même de juger avec impartialité de leur contenu et de leur évidente mauvaise foi.

Point vaccination



CENTRE DE VACCINATION DE BASSE-TARENTEISE

Depuis le 18 mars, la commune de La Bâthie accueille à la salle polyvalente, le centre de vaccination de proximité de Basse-Tarentaise pour les communes de Cevins, Rognaix, Saint-Paul-sur-Isère, Esserts-Blay, Tours-en-Savoie et La Bâthie. Mis en place sous la coordination d'Arlysère qui gérait les relations avec la Préfecture et l'Agence régionale de Santé (ARS). Installé dans un premier temps sous la forme d'expérimentation, le bon fonctionnement du centre permis de perdurer dans le temps.

Dans un premier temps, chaque commune a référencé ses habitants de plus de 75 ans pour savoir qui était intéressé pour être vacciné. Une fois cela fait, nous avons pu mettre en place des rendez-vous de vaccination. La mairie de La Bâthie était chargée de l'organisation et la prise de rendez-vous pour les journées de vaccination pour l'ensemble de la Basse-Tarentaise. Chaque commune ayant ensuite la responsabilité de prévenir ses habitants.

Ainsi, tous les jeudis, pharmaciens, médecins, infirmières et bénévoles permettent une vaccination de la population avec le vaccin PFIZER-BIONTECH. Dans certain cas, **une vaccination à domicile a pu être**

mise en place pour les personnes qui ne pouvaient pas sortir de chez elles. Des transports ont aussi été proposés pour aller chercher les personnes qui n'avaient pas de moyen de locomotion.

Cette campagne de vaccination s'est terminée le 1^{er} juillet. Bien que la vaccination de proximité soit un réel succès, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a décidé de fermer les centres de proximité au profit des vaccinodromes commecelui de la **salle de la Pierre du Roy à Albertville**, en dépit de la mobilisation des élus de Basse-Tarentaise. Les personnes qui souhaitent désormais se faire vacciner doivent s'inscrire sur **Doctolib par internet ou au 04 79 10 43 43.**

Au total, plus de 520 personnes ont reçu le vaccin sur le centre de La Bâthie, ce qui représente plus de 1000 injections. Un grand merci à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour que cela fonctionne : les secrétaires de mairie, les médecins, les infirmières, les pharmaciens, les services techniques de La Bâthie, tous les bénévoles et les élus. Une belle réalisation intercommunale qui sera, nous le souhaitons, à l'origine de nouveaux projets de collaborations entre communes de Basse-Tarentaise.

Arrivés et départs

Nous souhaitons une bonne retraite à **Mme GENEVAY Ghyslaine, M. FERRARI Henri et Mme PERNET Joëlle**, et une bonne suite de carrière à **M. FERREIRA Jordan** parti en mutation dans une autre commune, pour leurs années au service de la population.

Nous accueillons dans nos services **M. CANO-GARZEND Ludovic**, service technique, **Mme HOTE Virginie**, service urbanisme, **Mme Marie-Claire MURAT**, secrétaire générale, et **Mme Valérie MONTMAYEUR**, chargée du CCAS et du périscolaire.



MURAT
Marie-Claire



HOTE
Virginie



CANO GARZEND
Ludovic



MONTMAYEUR
Valérie

Divers

Animaux

Il est rappelé aux habitants de la commune que les excréments de chien doivent être ramassés. Des distributeurs de sacs seront disponibles dans la commune prochainement.



Boite aux lettres

Les services postaux font face à un **problème d'identification des boîtes aux lettres.** Merci de penser à mettre à votre nom ou votre numéro sur les boîtes.



Accès et réglementation route de montagne

Nous rappelons aux citoyens que la **circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'Etat**, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées selon l'article L362-1 du code de l'environnement.



Aucun véhicule ne peut accéder à la piste entre Bellachat et le col de La Bâthie et entre la Ravoire et le col de La Bâthie (sauf les véhicules habilités comme l'alpagiste).

Lions Club Handicap

Des panneaux offerts par les Lions Clubs

Les deux clubs LIONS d'Albertville le LIONS CLUB ALBERTVILLE OLYMPIQUE et le LIONS CLUB LES QUATRES VALLEES ont voulu offrir aux communes de l'agglomération des panneaux « **SI TU PRENDS MA PLACE PRENDS AUSSI MON HANDICAP** », comme cela s'est fait pour 15 000 panneaux déjà installés en France.

Ces panneaux rappellent aux automobilistes qu'il faut **respecter les places de parking réservées aux personnes handicapées** en les invitant à réfléchir sur le handicap, un message pour la raison et pour le cœur.

Cette action poursuit les multiples actions déjà conduites au fil des années dans le domaine humanitaire pour aider les personnes en difficultés, les personnes handicapées ou malades, et dans le domaine humaniste en encourageant la culture et en aidant la jeunesse.

Les deux Lions Clubs de l'agglomération restent au service de la population. **Une journée spéciale est prévue le samedi 22 mai pour dépistage gratuit du diabète** le matin, collecte de lunettes non utilisées toute la journée avec un stand au marché d'Albertville le matin, rue de la République l'après-midi. A cette occasion, les membres des 2 clubs se tiendront à disposition pour informations sur leurs actions. Cette manifestation se fera sous réserve des impératifs COVID.

Jean François GIRARD
Secrétaire du LIONS CLUB ALBERTVILLE OLYMPIQUE

Travaux sur la commune



Foot

Changement de la porte intérieure vers le bar suite à l'infraction. La porte métallique extérieure sera changée plus tard à cause du délai de fabrication.

EHPAD

Etude pour le changement du groupe électrogène qui n'est pas assez puissant

Agrandissement de l'espace extérieur

Il y a de plus en plus de résidents en fauteuil roulant. Cet aménagement permettra les rassemblements conviviaux des résidents à l'extérieur.

La réhabilitation de l'EHPAD est inéluctable. Une étude va être engagée dans ce sens en lien avec ARLYSERE
Visite de l'EHPAD La Bailly le 08 juillet 2021 par Emmanuel LOMBARD et Philippe BRANCHE, du CIAS d'ARLYSERE.



Travaux de maintenance

1. Sur les bâtiments de la commune sont effectués divers travaux de remise en état en fonction des rapports.
2. Création d'un éclairage extérieur entre école maternelle et élémentaire.
3. Mise en place par le service technique d'une ouverture automatique au cimetière de 7h à 22h.
4. Remise en état des WC public près de la mairie conjointement avec le service technique et les entreprises extérieures.
5. **Eglise** : pose des témoins pour surveiller le bâtiment (voute). Une étude sur les infiltrations d'eau possibles a été réalisée.

Aires de jeux

Changement du tourniquet de l'aire de jeux près de l'école maternelle par le service technique.

Changement de la cage à grimper sur l'aire de jeux de Langon.

Tous les jeux de la commune sont aux normes.



Une commune à la recherche d'un souffle nouveau ?

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Cela fait plus d'un an que le nouveau conseil municipal est en place. Élu dans des conditions particulières (Covid-19 et taux d'abstention très élevé) sa mise en place ne fut pas simple. Nous sommes pour notre part dans la minorité et nous ne chercherons toujours qu'à servir l'intérêt général de notre commune dans une bienveillance vis-à-vis d'une équipe inexpérimentée : aucun élu d'expérience, y compris Madame le Maire.

Il nous appartient donc d'adresser un certain nombre de questions à l'équipe majoritaire. Nous nous faisons ici l'écho de nos concitoyens.

Communication :

C'était là un des thèmes de la campagne des municipales : en un an deux éditions du Bâthiolain et rien d'autre ! La communication tant promise lors de la campagne s'esoufflerait-elle déjà ?

Formation :

C'était la grande promesse de Madame le Maire : elle allait former de jeunes élus ! La supercherie dans tout cela réside dans le simple fait que pour former il faut soi-même être formé, or elle n'a jamais été une élue municipale. Elle fait donc comme si elle l'avait été et croit ainsi donner des leçons aux uns et aux autres (jeunes élus, services, élus minoritaires etc). Le rôle d'un maire est totalement différent de celui d'une secrétaire de Mairie. Au-delà du côté comique de cette situation c'est tout de même l'avenir d'une commune de 2200 habitants qui se joue. Autant dire que cette année est plus que décevante.

Le conseil municipal du 5 mars s'est achevé par une double déclaration valant information de la part de Madame le Maire. La Poste risque de fermer et une classe sera supprimée à la rentrée à l'école de La Bâthie. Surpris par cette annonce nous avons réagi en rappelant que, dans notre dernier mot de la minorité, nous tirions la sonnette d'alarme sur la baisse démographique qui frappait notre commune. Les services à la population risquaient d'en faire les frais. Nous ne pensions pas que nos prévisions seraient hélas aussi vite réalisées. Notre point de vue sur cette question est très clair : il ne faut pas que la Poste se transforme en agence postale car les services ne seraient plus les mêmes. Par ailleurs, la commune a investi sous l'ancien mandat, en 2015, 100000 euros pour rénover et aménager le bâtiment de la Poste (l'accès handicapé, l'aménagement du parking et l'amélioration de son éclairage, la réfection des parterres, la boîte postale à hauteur du sol : tout cela répondait aux demandes exprimées par vous, habitants de La Bâthie et usagers de la Poste). Il est de ce fait inadmissible d'envisager cette transformation. Nous devons tous défendre la présence de la Poste sur notre territoire.

Sur la fermeture de la classe nous sommes surpris du peu de réactions et d'informations qui circulent sur cette

question. Une démographie en baisse pose problème et une prise de conscience doit s'effectuer de la part de tous. Sans un développement de la commune (pour nous il s'agissait du secteur des Carrons en priorité, mais sera-t-il initié ?) et un apport d'habitants, il est inutile d'espérer que l'école de la Bâthie ne soit pas à nouveau impactée dans les années à venir.

Le conseil municipal du 18 juin a confirmé une profonde division dans l'équipe majoritaire. Dès le début de la séance un conseiller faisait une déclaration à l'ensemble de l'assistance en mettant en avant l'absence de démocratie dans le fonctionnement de l'équipe majoritaire. La création d'un groupe « Retour aux sources » était annoncée comme « se dissociant de la majorité, de sa pensée unique et de sa gouvernance ». Permettons-nous de citer une partie du texte distribué par les dissidents :

« Depuis plusieurs mois, nous nous sommes échinés à tenter de dialoguer, mais les décisions prises sans aucune concertation malgré les mises en garde dans certains dossiers, nous poussent à ne plus être assimilés par des habitants mécontents même si vous ne paraissez pas les entendre, à une majorité qui n'écoute ni ses conseillers ni sa population ».

Que pouvons-nous dire de cette situation ? Nous ne connaissons pas le fonctionnement de l'équipe majoritaire mais nous apercevons depuis le début de ce mandat quelques difficultés d'organisation : absence de commissions d'urbanisme régulières comme par le passé (la tenue régulière permet d'examiner les dossiers, de réfléchir ensemble à l'usage du droit de préemption dans certains cas), absence de commission du personnel : le recrutement des agents se fait entre soi, absence de régularité dans la communication).

Devons-nous en tant que membres de la minorité nous réjouir de cette division et de ces dissensions ?

Nous ne sommes pas dans cette logique car ce qui nous importe, c'est l'avenir de la commune et il y a suffisamment de sujets d'inquiétudes (sur le plan démographique notamment) pour se laisser aller aux joies malsaines de la zizanie. Pour notre part, nous restons au service de la commune et nous ne souhaitons pas voir ce désordre perdurer.

Un point positif dans cette ambiance morose : la maison de santé pluridisciplinaire a ouvert ses portes le 02 mai. Nous nous en réjouissons. C'est l'aboutissement d'un projet inscrit dans notre programme de 2014 qui s'est dès 2015 transformé en projet « Basse-Tarentaise », avec toutes les difficultés réglementaires y afférant (structure collective à trouver, révision du PLU alors en vigueur et prise de compétence « Maison de santé » par Arlysère avec vente du terrain). C'est un bel outil au service de la population dont nous sommes très fiers.

Utilisation de produits Phytosanitaire

Les produits phytosanitaire de synthèse ont été interdits pour les particuliers.

Certains autres produits sont encore autorisés, mais il est demandé aux épandeurs potentiels de respecter les dosages et les conditions d'utilisation des produits autorisés. Périodes, météo, lieux, distance par rapport aux riverains. Ces produits peuvent représenter un danger tant pour l'épandeur que pour le voisinage, et ne doivent pas se retrouver dans la nappe phréatique. Merci de l'attention de tous pour la préservation de notre environnement. Les contenants ne doivent pas être déposés dans une poubelle ordinaire.

Borne pour l'EPHAD

Une borne mélo a été mise à disposition de l'EHPAD « La Bailly », sur l'initiative de Mme BANDIERA, maire adjointe. Le projet, déposé auprès d'une fondation d'une banque locale, n'avait pas été retenu. Les membres du CCAS ont donc accepté de financer ce projet, à la grande joie des résidents.



BRUIT

La mairie rappelle que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de manière répétée par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués qu'aux heures suivantes :

- Pendant les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Merci de respecter la tranquillité de vos voisins pour un meilleur vivre ensemble.

Maison de santé

Maison de santé pluridisciplinaire LES CARRONS

La maison de santé pluridisciplinaire a ouvert ses portes début mai 2021.

Ce projet, initié par les élus de Basse-Tarentaise afin d'anticiper les départs à la retraite de médecins, a été repris par la Communauté d'Agglomération ARLYSÈRE du fait de sa nouvelle compétence, qui a donc finalisé l'opération.

Médecins, infirmières, kinésithérapeutes, podologue, orthophoniste, peuvent désormais partager des locaux clairs et fonctionnels.

Par convention, la Communauté d'Agglomération ARLYSÈRE a en confié la gestion à la commune de La Bathie et une entente des 6 communes Tours-en-Savoie, La Bathie, Cevins, Rognaix, Saint-Paul-sur-Isère et Esserts-Blay a été mise en place pour gérer certaines dépenses.

Coordonnées : 47 rue des Edelweiss - 73540 LA BÂTHIE



Présentation du service périscolaire

I. GARDERIE ET CANTINE

L'accueil Périscolaire est un moment d'accueil qui a pour mission d'assurer l'encadrement des enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune en dehors du temps scolaire.

L'équipe est composée de 11 agents dont 3 ATSEM.

L'accueil Périscolaire s'organise autour de ces critères :

- Être un lieu d'accueil collectif avant ou après les temps scolaires.
- Prendre en compte les rythmes de l'enfant.
- Proposer dans le cadre du projet pédagogique, un certain nombre d'activités, capables de répondre aux divers besoins de l'enfant, à son état et à ses envies, tenant compte de son âge, de son degré d'attention, de sa disponibilité d'esprit, de sa fatigue éventuelle.
- Veiller aux conditions matérielles et morales, afin d'assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant.
- Mettre l'accent sur la qualification et les compétences des personnels et/ou intervenants.

Différentes activités ludiques et de détente sont proposées par les agents afin d'amener les enfants à développer leur créativité, leur épanouissement, leur convivialité, leur autonomie tout en respectant leurs envies et leur rythme biologique.

Un projet concerté d'éducation en lien avec l'école et la famille sera formalisé au cours de l'année scolaire à venir.

La GARDERIE : transférée au sein de l'école élémentaire -.

MATIN de 7h30 à 8h30

L'accueil du matin se caractérise par des arrivées échelonnées et par des petits nombres d'enfants. Il s'agit d'un temps où l'enfant doit être accueilli en douceur.

SOIR de 16h30 à 18h30

Tout d'abord il est nécessaire de prévoir un temps de détente et de goûter. D'autre part : éviter l'activisme, adapter les activités en fonction des possibilités de concentration des enfants qui baisse en fin de journée, adapter la durée des activités suivant l'état de fatigue des enfants, s'orienter vers des activités ludiques qui favorisent la détente et le plaisir.

La CANTINE : située en face de la poste, au RDC des appartements.

Ce temps s'adresse aux enfants inscrit à la cantine. Sur cette année scolaire 2020 2021, la cuisine centrale a réalisé environ 9380 repas. Les mesures sanitaires nous obligent à mettre en place deux services organisés en fonction de l'âge et de sa classe d'appartenance.

L'équipe prend en charge les enfants dès la sortie de la classe à 11h30, les accompagne jusqu'à la cantine, participe à l'encadrement du temps de repas. Un encadrement au sein de l'école élémentaire est prévu entre chaque service et cela jusqu'à la reprise de la classe.

Deux agents sont affectés à la préparation et au service des repas de la cantine. Ils assurent également le nettoyage de la vaisselle et de l'ensemble des locaux utilisés sur ce temps dédié au repas.

-Un projet autour du gaspillage alimentaire a vu le jour sur cette fin d'année scolaire. Il sera poursuivi dès la rentrée. L'idée étant de sensibiliser davantage les élèves à ce sujet par une prise de conscience de ses effets. Aussi, une réflexion plus large sera menée par la mise en place de composteurs, d'un jardin partagé par exemple.

II. TRANSPORTS SCOLAIRES

Afin d'assurer l'encadrement des élèves en toute sécurité, un agent encadre durant le trajet les élèves présents dans le bus. Entre les deux tournées de bus, les enfants sont encadrés par un agent du service périscolaire (matin, midi et soir).

III. ENTRETIEN DES LOCAUX

Les agents ont pour mission le nettoyage des écoles maternelles et élémentaires et l'ensemble des bâtiments communaux : la mairie, la salle des fêtes, le centre technique communal, la bibliothèque, le gymnase, judo, la salle du RAM (ancienne salle de foot), les toilettes publiques.

Les mesures liées à l'épidémie, ont impacté là aussi nos organisations puisque des interventions supplémentaires en bio nettoyage ont dû être mise en œuvre.



DÉPENSES / INVESTISSEMENTS

prévus au budget primitif 2021

REMBOURSEMENT CAPITAL DES EMPRUNTS 380 706 €

RESERVES FONCIERES 10 000 € + RAR (Reste A Réaliser) 826,50 €

ECOLE ET PERISCOLAIRE
École élémentaire 72 000 € + RAR 3 282,72 €
volets roulants extérieurs, réfection des urinoirs, matériel informatique (plan numérique), mise aux normes électriques, téléphonie, passerelle GMS ascenseur, mobilier
Une subvention de l'Etat (15 045 €) est attendue pour le matériel informatique

ECOLE MATERNELLE 15 900 €
Étude énergétique, remplacement des cheneaux, mise aux normes électriques, mobilier

RESTAURANT SCOLAIRE 6 000 €
Acquisition d'un nettoyeur vapeur .Aspirateur et balai sont à bannir des cantines

EGLISE PAROISSIALE RAR 7 880,41 €

AMENAGEMENT STADE DE FOOT RAR 7 165,85 €
Reste à réaliser en recette subventions région et département 115 000 €

SALLE POLYVALENTE
Reste à réaliser en recette subvention département
28 352,10 €

POTEAUX INCENDIE 3 000 €

TRAVAUX DE VOIRIE 50 000 €

DIVERS MATERIELS ESPACES VERTS 3 000 €

DIVERS MATERIELS SERVICE TECHNIQUE 12 000 €

SIGNALÉTIQUE LUMINEUSE 20 000 €
Changement du panneau informatif

PROPRETE URBAINE 6 000 €
achat bancs, poubelles , distributeurs sachets canins

PARCS DE JEUX 20 000 €
mise aux norme jeux

FORETS
Travaux 22 000 €
Subvention Région attendue 7979,78 €

BUDGET PARTICIPATIF 30 000 €
Un règlement a été approuvé et un appel a été lancé.

AMENAGEMENT HAMEAU DE BIORGES 126 720 €

ARLYSERE a établi un plan pluriannuel d'investissement sur la commune de LA BÂTHIE

Cette année est retenue la mise en séparation des réseaux eaux usées-eaux pluviales de Biorges, Il a été décidé de profiter de ces travaux pour réaliser l'enfouissement des réseaux secs et la mise aux normes incendie du réseau eau potable et des poteaux incendie.

Les travaux sont prévus sur 2 années
Une première tranche financière est inscrite sur le budget 2021 soit 126 720 euros

MAIRIE 5 000 €
Etude énergétique

BOULODROME 1 800 €
remplacement chauffe-eau et extracteur

GYMNASE 1 500 €
travaux d'électricité

CHALET ALPAGE BELLACHAT 5 000 €
Travaux divers

SKATE-PARK 30 000 €
aménagement aire de fitness

ECLAIRAGE PUBLIC 29 300 €
Décorations lumineuses 6 500
Révision des 3 armoires, remplacement des horloges 5 500 €
Passage à l'éclairage public LED 15 000 €
Changement d'un mat vers cimetière 2 300 €
Subvention attendue pour passage en LED 12500 €

CIMETIERE 6 999,78 €
Ossuaire et fermeture automatique des portes

RESIDENCE LA BAILLY 110 200 € + RAR 30621,48 €
Changement du groupe électrogène et local technique, centrale incendie, changement des vannes thermostatiques, aménagement extérieur.

NB : une réflexion va commencer en lien avec ARLYSERE quant à la réhabilitation du bâtiment, il s'avère en effet que, indépendamment des travaux à envisager sur le bâtiment lui-même, la configuration des lieux tant intérieure que extérieure n'est plus adaptée aux types de résidents actuellement accueillis (personnes en grande dépendance) Un gros travail en perspective pour les mois à venir.

ZONE DES CARRONS 41 054 € + RAR 105 092,14 €
Travaux de voirie voie d'accès

RESEAU ELECTRIQUE 25 500 €
Travaux de raccordement électrique dans la voie publique pour permis de construire et borne de recharge électrique

Falaise Bois du Seigneur

Le 29 juin 2021, les techniciens du RTM (Restauration de Terrains en Montagne) et les élus (Monique ROSSET-LANCHET, Pascal PESCHOT, Lydie BUSILLET et le technicien communal Gilles BRUNO) se sont retrouvés sur place pour évoquer le problème posé par l'effondrement en 2018 de la falaise sur la piste du Bois du Seigneur. Cette piste réalisée par la commune en 2009 a été depuis lors fermée à la circulation du fait des risques permanents de chutes de pierres ou de rochers.

L'étude du RTM demandée au printemps 2021 par les élus permettra de déterminer les travaux possibles et leur coût.



Feu d'artifice du 13 juillet

Après une année 2020 sans spectacle pour le 14 juillet, cette année encore l'hésitation de maintenir ou non cet événement n'a pas été une partie de plaisir.

Et pourtant, malgré une météo incertaine, la municipalité a pu offrir, au bonheur des petits et grands ce feu d'artifice sur le thème du "bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte".

Après le spectacle, tous se sont retrouvés sur la place de la mairie pour un bal-concert organisé par la commune et l'association du ski-club de la Bâthie, que nous remercions pour leur participation qui a permis la réussite de cette soirée. Nous remercions également les autres prestataires acteurs de cet événement, et les élus de Tours-en-Savoie qui nous ont aimablement prêté leur chapiteau.



Tennis



Sans bénévoles, pas de tennis !

Le tennis club de la Bâthie recherche des bénévoles investis pour reprendre l'association afin de pouvoir conserver cette activité sur la commune.

Mais avant tout pour vivre la passion du Tennis à La Bâthie !

Donnez un peu de votre temps libre à la vie du club, participez à son bon fonctionnement, et développez des actions qui profitent à l'ensemble de ses adhérents.

Le club est équipé de 2 courts (refaits à neuf en 2018) et d'un « Club House » fonctionnel.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Mme Maguy RUFFIER 06.14.23.78.90

